

(N° 147.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1898.

Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1898 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. CAVROT.

CHAPITRE VI.

MINES.

Section 4. — Caisses de prévoyance

ART. 30.

Ajouter un article 30^{bis} ainsi conçu :

Subsides aux caisses de prévoyance des ouvriers mineurs, fr. 500,000 »

F. CAVROT.
CAELUWAERT.
J. MANSART.
D. MAROILLE.
A. BRENEZ.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE X.

SERVICES DIVERS.

ART. 57.

Augmenter de 500,000 francs le crédit inscrit à cet article et porter en conséquence ce crédit au total de 610,000 francs.

F. CAVROT.
J. MANSART.
D. MAROILLE.
A. BRENEZ.

(1) Budget, n° 102, VIII (session de 1896-1897).
Budget amendé, n° 5, VIII.
Rapport, n° 138.